

Questions orales

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona, NPD): Monsieur le Président, pendant que le débat se poursuit, je me demande si le ministre pourrait nous dire quelle est la position du Canada au sujet de la façon dont le débat devrait commencer.

Le gouvernement canadien cherchera-t-il des moyens d'agir de façon à répondre à quelques-unes des préoccupations du ministre? À Halifax et à d'autres tribunes internationales, le gouvernement canadien présentera-t-il des propositions visant à créer un ordre mondial dans le domaine des finances, un ordre où l'on réprimera le pouvoir des spéculateurs de déstabiliser les économies nationales et régionales?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, le principal objectif du sommet de Halifax, qui est d'examiner les réformes qu'il est possible ou nécessaire d'apporter aux institutions financières internationales, notamment celles de Bretton Woods, sera évidemment en tête de liste de notre ordre du jour. Comme les discussions à ce sujet seront assez générales, je suis mal placé pour en limiter la portée dès maintenant.

* * *

LE COMMERCE INTERNATIONAL

M. Ray Speaker (Lethbridge, Réf.): Monsieur le Président, les producteurs de betterave à sucre craignent que les négociations visant à ouvrir les frontières américaines aux exportations de sucre canadien ne soient suspendues à cause des enquêtes de Revenu Canada sur les allégations de dumping de sucre de la part des États-Unis et de l'Europe.

Ma question s'adresse au ministre du Commerce international. Le ministre peut-il assurer à la Chambre que les négociations se poursuivent, malgré les enquêtes de Revenu Canada?

L'hon. Roy MacLaren (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, les discussions qui ont eu lieu le 16 mars s'inséraient dans le cadre d'un processus continu de consultation des États-Unis. Lorsque nous aurons eu le temps d'étudier plus amplement les informations et les documents qui nous ont été remis le 16 mars, nous consulterons à nouveau les États-Unis.

M. Ray Speaker (Lethbridge, Réf.): Monsieur le Président, ma question complémentaire s'adresse au même ministre.

Pourrait-il nous préciser quelle est l'approche du gouvernement dans le secteur du sucre? Le sucre fait-il l'objet de négociations par lui-même ou dans le contexte de tout un groupe de produits visés par le GATT?

L'hon. Roy MacLaren (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, les négociations dans le dossier du sucre portent uniquement sur ce produit.

[Français]

LE CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOIS LA RELANCE

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Développement des ressources humaines.

Le fédéral vient d'octroyer une subvention au club de recherche d'emplois La Relance pour aider des jeunes sans revenu à se trouver un emploi. Jusqu'à présent, le ministère du Développement des ressources humaines ne finançait que le programme qui s'adresse aux jeunes chômeurs.

Comment le ministre du Développement des ressources humaines explique-t-il que son ministère ait décidé d'accorder une aide financière à l'organisme La Relance, alors qu'il justifiait son retrait de Carrefour Jeunesse-Emploi, parce que ce centre traitait notamment avec des jeunes bénéficiaires de l'aide sociale?

● (1455)

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, nous n'avons pas éliminé le financement de Carrefour Jeunesse. En fait, mon ministère a affecté cette année quelque chose comme 200 000 dollars à ce projet.

Pour ce qui est de La Relance, nous allons octroyer à cet organisme 20 000 \$ de plus à la fin de l'année pour lui permettre de rattraper le retard. Je ne vois pas pourquoi le député se montre aussi critique envers les efforts destinés à venir en aide aux jeunes dans la province de Québec.

[Français]

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le Président, doit-on comprendre de la réponse du ministre qu'il entend dorénavant intervenir auprès de tous les groupes poursuivant les mêmes objectifs, autant les chômeurs que ceux qui ne reçoivent pas de prestations d'assurance-chômage.

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, j'ai déjà dit à la Chambre que, conformément à la nouvelle philosophie du fédéral, qui est de décentraliser, nous voulons confier un nombre nettement plus grand de responsabilités aux agents de la région qui sont chargés de décider des priorités locales. Ce sera donc à eux de prendre les décisions.

C'est un nouveau genre de fédéralisme. Nous voulons que les programmes soient adaptés aux besoins et aux priorités qu'auront établis les personnes qui travaillent dans ces collectivités.